## MUSIQUE

Admission en 2e année (OS)

Examen écrit de musique et interprétation musicale ; durée : 90 + 5 minutes

#### Programme de l'examen

### 1a. Les instruments de musique (référence : GIM)

Introduction pp. 24 - 25 Idiophones pp.  $26 \stackrel{?}{a} 29$ 

Membranophones pp. 32 – 33 (membranophones – timbales)

Cordophones pp. 35 à 37 et 40 à 45

Aérophones pp. 46 à 57

### 1b. La voix (référence : GIM)

Production du son et tessitures pp. 22 - 23

## 2. Genres et formes (référence : GIM)

 Canon
 pp. 112 – 113

 Concerto
 pp. 118 – 119

 Variation
 pp. 156 – 157

#### 3a. Langage musical (référence : GTM)

Les hauteurs°: les sept notes pp. 25 à 29

les cinq altérations pp. 30 - 31 la notation des hauteurs pp.  $35 \stackrel{?}{a} 42$ 

Les durées°: préambule p. 45

les durées pp. 48 à 50

les silences pp. 55 – 56 (jusqu'à *Le quart de soupir*)

Les intervalles°:définitions p. 72 + p.83

les intervalles pp. 72 à 75

Les gammes°: tonalité, gamme, mode, échelle pp. 84 – 85

Les armures°: gammes majeures et mineures pp. 89 à 93

La mesure°: mesures simples et composées pp. 131 à 134

Le tempo pp. 143 – 144

Les nuances p. 229

Les accords (nature, qualification, renversement) pp. 98 à 103

### 3b. Langage musical (référence : GIM)

Les intervalles (nature et qualification) pp. 84 – 85

Les accords (nature, qualification, renversement) pp. 96 – 97

# Manuels de référence - bibliographie

- Ulrich MICHELS, Guide illustré de la musique : volume I. Paris, Fayard, Les Indispensables de la musique, 1988. (= GIM)
- Claude ABROMONT, Guide de la théorie de la musique : Paris, Fayard et Henry Lemoine, Les Indispensables de la musique, 2001. (= GTM)

Ces deux ouvrages de référence se trouvent dans la plupart des bibliothèques scolaires et municipales. L'achat des deux volumes du « Guide illustré de la musique » est fortement conseillé pour qui souhaite entreprendre des études musicales.

#### Forme de l'examen (90 minutes)

Questions générales sur les points 1a, 1b et 2 du programme ci-dessus.

Questions de théorie musicale sur le point 3a et 3b du programme ci-dessus.

Certaines questions de l'examen peuvent être basées sur la compréhension de lecture d'une partition d'orchestre (concerto par exemple).

### Instrument / Chant (5 minutes)

L'élève jouera en solo une <u>pièce instrumentale</u> de son choix (ou <u>chant</u> si l'élève est chanteur/chanteuse).

Durée approximative : de trois à cinq minutes. Niveau adapté à l'élève en fonction de son expérience (minimum une année de pratique). Merci d'apporter la partition le jour de l'examen.

#### Matériel ou document autorisé

Aucun